LA PENSÉE ET LES HOMMES ASBL

Cahier d'Éducation permanente

Dossier n° 2026 - 004

Apprendre à décider ensemble : l'acratie comme pratique du quotidien

Toiles@penser

Claude VASAMILLET

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)
Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif
Henri Charpentier, , Baudouin Decharneux,
Patricia Klein, Fernand Letist, Philippe Liévin,
Michèle Mignon, Claude Wachtelaer

Rubriques
Publications – Radio – TV
Colloques – Ateliers philosophiques

Secrétariat – Publications
Carmen Louis
02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be
02 650 35 90 – revues@lapenseeetleshommes.be

Médias
Fabienne Vermeylen
media@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale
Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
http://www.lapenseeetleshommes.be

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'Éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

Le montant de l'abonnement pour trois dossiers annuels et un numéro *Varia* est fixé à

81 € pour la Belgique,
117 € pour l'Europe pour la version papier, et
38 € pour la version numérique sous forme de PDF ou ePub
(ou plus pour un abonnement de soutien).

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

http://lapenseeetleshommes.be

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2026 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 141 – *Identité et quête de soi*
n° 142 – *Former à l'esprit critique pour renforcer la démocratie*
n° 143 – *Voir l'invisible*
n° 144 – *Francs-Parlers 2025*

Apprendre à décider ensemble : l'acratie[1] comme pratique du quotidien

Claude Vasamillet
avec les enseignements et la parole de Raoul Vaneigem

L'autogestion : quand la démocratie décide enfin de se passer d'intermédiaires

Depuis l'avènement de la démocratie représentative, nos sociétés se sont habituées à déléguer leur voix à des *gestionnaires de carrière politique*, convaincues que la gestion collective exigeait cette médiation permanente pour que la société fonctionne. Or, une fois élus, certains semblent atteints d'un curieux syndrome, une amnésie à l'égard de leurs engagements électoraux, assortie d'une mémoire remarquablement fidèle lorsqu'il s'agit de préserver leurs intérêts ou leur position.

Des représentants qui, dans un élan d'enthousiasme préélectoral, jurent de défendre nos intérêts avec ferveur, puis, sitôt les fesses bien calées dans leur fauteuil de « représentants du peuple », découvrent les joies de l'oubli sélectif et de la carrière politique plus prospère que la nôtre. Résultat ? Un paysage politique qui ressemble à un buffet à volonté où les plats sont payés par les convives, mais dévorés par les serveurs.

[1] L'*anarchie*, souvent mal comprise, est un terme chargé de connotations négatives, notamment associées à la violence et au chaos, en partie à cause de son histoire et des interprétations médiatiques. Elle désigne pourtant, dans son essence, l'absence de pouvoir centralisé et la recherche d'une organisation sociale fondée sur la liberté individuelle et la coopération volontaire.

L'*acratie*, terme moins usité, va plus loin en insistant sur l'absence non seulement d'État, mais de toute forme d'autorité imposée, qu'elle soit politique, économique ou culturelle. Contrairement à l'anarchie, le mot acratie échappe aux connotations terroristes ou violentes et met l'accent sur l'idée d'une société fondée sur l'autogestion, la responsabilité individuelle et collective sans hiérarchies oppressives.

Dans *Acratie et Autogestion, vers une société en rupture avec tous les modes de gouvernements oppressifs* (Éd. Acratie, 10/2023), Raoul Vaneigem plaide pour l'adoption de ce terme, plus clair et moins dévoyé, afin de désigner un projet de société libre de toute forme de domination.

Leur programme ? Une liturgie parfaitement rodée, déclamée dans tous les *meetings* et relayée par les médias : le bien commun, l'intérêt général, l'avenir radieux, le changement annoncé. Derrière cette solennité de façade se déploie un art consommé de l'équivoque, minutieusement ajusté pour ne froisser aucune sensibilité et offrir à chacun l'agréable sentiment d'y trouver sa part.

Subtils prestidigitateurs du langage, ils enveloppent les contradictions dans des formulations ciselées, où chaque mot est pesé pour suggérer sans engager, promettre sans contraindre. Leur discours emprunte volontiers aux écritures sacrées cette opacité féconde où chacun projette ses attentes et croit y reconnaître la confirmation de ses propres espérances.

Les mots y circulent, polis jusqu'à l'innocuité, assez indéterminés pour ne jamais lier celui qui les prononce, assez évocateurs pour séduire celui qui les reçoit. Ainsi se compose un discours où tout semble dit sans que rien ne soit véritablement fixé, laissant à chacun le soin d'y lire, avec une ferveur presque dévote, l'image apaisante de ce qu'il souhaite entendre.

Car leur véritable programme n'est pas écrit. Il se murmure dans les couloirs, s'ajuste dans les conciliabules, se négocie à huis clos : ne fâcher personne, rassurer tout le monde, et surtout durer. Donner l'illusion d'agir pour tous, tout en veillant d'abord à se maintenir soi-même. Voilà la seule ligne constante.

Alors viennent les promesses, généreuses comme des chèques sans provision, qu'ils savent eux-mêmes difficilement tenables. Peu importe : l'électeur n'est là que pour croire. Et lorsque le réel résiste, ils invoquent la nécessité, l'équilibre, le compromis. Mais le compromis, à force d'être pratiqué comme une gymnastique de survie, se mue en compromission. Et la compromission en renoncement.

À ce stade, ils ne représentent plus personne leur propre maintien en selle, leur place à défendre, leur carrière à prolonger. Quant à l'électeur, il découvre trop tard qu'il n'a pas choisi un projet, mais validé une illusion soigneusement entretenue.

Face à cette comédie démocratique trop bien rodée, à ce cycle infernal de désillusions et de renoncements une idée apparaît : l'autogestion.

Certains la voient comme l'antidote aux faiblesses d'un régime parlementaire fatigué, où la délégation du pouvoir devient trop souvent synonyme de dépossession. Est-ce pour autant la solution ? Entrons dans le cœur du débat avec une bonne dose d'ironie, car il faut bien l'admettre,

la politique paraît toujours plus drôle quand on n'en subit pas directement les effets[2].

Le système représentatif s'est peu à peu transformé en mécanique de délégation sans retour. Nous votons sur des promesses, puis nous disparaissons du processus décisionnel. Les programmes électoraux, brandis comme des contrats moraux, se dissolvent dans les compromis d'appareil, les alliances de circonstance et les négociations opaques. Les décisions majeures, économiques, sociales, écologiques, se prennent souvent sans nous, au nom d'une « responsabilité » qui nous échappe.

Le contrôle citoyen est quasi inexistant, fragmenté, symbolique. Les sanctions politiques sont rares, tardives, voire inexistantes ; entre deux élections, l'élu dispose d'un large champ d'autonomie, parfois au prix d'un éloignement manifeste des engagements initiaux. Les coalitions transforment les orientations annoncées ; les divergences de programmes s'effacent derrière des accords de pouvoirs.

Au bout du compte, le citoyen découvre qu'il n'a pas choisi une politique, mais une promesse négociable. La représentation devient substitution. Et nous, réduits au rôle d'électeurs intermittents, avons le sentiment d'avoir signé un chèque en blanc dont d'autres fixent le montant et décident de l'usage. Lorsqu'un vote irresponsable confie le pouvoir exécutif à une personnalité dominée par l'instinct de domination et la logique de confrontation, la démocratie entre en zone de turbulence.

Actuellement, les États-Unis traversent une période de tension institutionnelle marquée par une pression accrue sur les contre-pouvoirs, une contestation des résultats électoraux, une polarisation sociale profonde et une banalisation du mensonge politique.

La *Constitution* américaine prévoit pourtant un équilibre clair : si le président est commandant en chef des forces armées (Article II), le pouvoir de déclarer la guerre appartient au Congrès (Article I, section 8). En outre, le *War Powers Resolution Act* de 1973 impose au président de consulter le Congrès avant tout engagement militaire majeur.

[2] La formule signifie que la politique peut sembler divertissante, spectaculaire ou presque théâtrale lorsqu'on la regarde de loin, comme un débat ou un affrontement d'idées. Mais lorsqu'on en subit directement les conséquences, perte de droits, décisions économiques pénalisantes, tensions sociales, elle cesse d'être un spectacle. Ce qui amuse l'observateur peut devenir lourd pour le citoyen concerné. La distance transforme la gravité en divertissement ; l'expérience concrète rappelle qu'il s'agit de choix qui structurent des vies.

Chaque fois que l'exécutif agit militairement sans débat ni autorisation du Congrès, l'équilibre prévu par la *Constitution* est rompu. Et si ces règles ne sont pas respectées, la décision se concentre entre les mains de l'exécutif.

Au-delà des questions militaires, la gestion de dossiers majeurs – santé publique, climat, alliances internationales, éducation, politique migratoire – privilégie l'affrontement plutôt que la recherche d'un compromis. Dans une société divisée, où le vote repose moins sur un programme solide que sur l'attrait de discours émotionnels et provocateurs d'un *leader*, l'électeur porte son choix davantage sur une personnalité et un ton que sur un projet construit pour l'ensemble du pays.

Lorsque les décisions majeures échappent à la délibération collective, les citoyens ne se sentent plus seulement impuissants : ils deviennent spectateurs d'un pouvoir qui n'a plus besoin d'eux pour agir.

La démocratie américaine repose sur des principes fondamentaux : la séparation des pouvoirs[3], le contrôle parlementaire, l'indépendance de la Justice et la liberté de la presse. Lorsque cet équilibre est fragilisé – par une polarisation excessive[4], une défiance généralisée ou une concentration croissante du pouvoir entre les mains de l'exécutif – le débat public se radicalise et la cohésion institutionnelle se dégrade.

L'affaiblissement des mécanismes de régulation inquiète : une démocratie ne s'effondre pas en un jour, elle se fragilise lorsque les garde-fous cessent d'être opérants.

La délégation concentre l'autorité entre les mains d'un chef entouré d'une garde rapprochée où prospèrent intérêts privés et stratégies d'influence. L'intérêt général se dilue derrière la rhétorique partisane et la décision publique fait place à l'affirmation d'un *ego* sans limites.

Les mots ne sont pas excessifs : dérive autoritaire, populisme incendiaire, captation du pouvoir, marchandisation de l'État, gouvernance

[3] La séparation des pouvoirs est un principe selon lequel les fonctions essentielles de l'État sont réparties entre des autorités distinctes : le pouvoir législatif (qui fait la loi), le pouvoir exécutif (qui l'applique) et le pouvoir judiciaire (qui contrôle son respect). Cette division vise à éviter la concentration du pouvoir entre les mains d'un seul organe et à garantir un système d'équilibre et de contrôle mutuel. La formulation classique de ce principe est attribuée à Montesquieu, dans *De l'Esprit des lois*, Genève, Barillot & fils, 1748.

[4] Par polarisation excessive, on entend une division politique et sociale telle que les camps opposés ne se reconnaissent plus de légitimité réciproque. Le débat cesse d'être un échange argumenté pour devenir un affrontement identitaire, où l'adversaire est perçu comme un ennemi. Dans ce climat, les compromis institutionnels deviennent rares, la coopération entre pouvoirs s'affaiblit et l'équilibre démocratique se fragilise.

par intimidation. Une clique obsédée par le profit et la revanche fragilise la démocratie et les citoyens paient le prix de cette confiscation.

La démocratie représentative ! Ce chef-d'œuvre d'ingéniosité où vous déléguez votre pouvoir à des gens qui, une fois élus, oublient systématiquement votre existence, à moins d'une photo d'inauguration, d'un *selfie* ou d'une élection imminente. Face à cette gabegie institutionnalisée, certains esprits éclairés (ou désespérément lucides) pointent l'autogestion comme l'antidote ultime. Utopie d'illuminés ? Remède miracle ? Ou juste un concept qu'on devrait sérieusement considérer entre deux pétitions sans suite ?

Mais l'autogestion, qu'est-ce que c'est ?

Pour les gardiens du *statu quo*, elle serait une fantaisie anarchique, un *capharnaüm* où chacun tirerait la couverture à soi et où l'ordre s'évaporerait dans l'improvisation permanente. Une utopie d'assemblées bavardes et d'irresponsabilité collective.

Pour d'autres, elle représente tout autre chose. Elle désigne la reprise en main des décisions par celles et ceux qu'elles concernent. Elle suppose que le pouvoir cesse d'être confisqué par une minorité qui en fait une profession, un héritage[5] à transmettre à pour redevenir une fonction temporaire, contrôlée, révocable. Elle implique transparence, rotation des responsabilités, mais surtout cette évidence trop souvent trahie : les élus ne sont pas des propriétaires de mandat, ils sont comptables devant celles et ceux qui les ont portés au pouvoir.

S'ils oublient d'où vient leur légitimité et qu'ils trahissent leurs engagements, il doit être clairement établi que leur mandat n'est ni intangible ni définitif, mais susceptible d'être remis en question et retiré selon des procédures prévues à cet effet.

L'autogestion, c'est un peu comme si la société décidait qu'elle n'avait plus besoin de chefs pour savoir quoi faire. Plus de députés qui s'endorment à l'Assemblée ou consultent leur *smartphone* pour réserver une table de

[5] Il n'est pas rare d'observer, en Belgique comme ailleurs, que des responsabilités politiques importantes soient occupées successivement par des membres d'une même famille. Des parents ayant exercé des fonctions ministérielles ou parlementaires voient leurs enfants accéder à leur tour à des mandats électifs. Ce phénomène ne disqualifie pas en soi les personnes concernées, mais il souligne l'existence d'un capital politique et relationnel transmis au sein de certains milieux. Il peut donner le sentiment que l'accès aux plus hautes fonctions n'est pas uniquement déterminé par le mérite individuel, mais aussi facilité par l'appartenance à des réseaux établis.

déjeuner, plus de ministres qui inaugurent des ronds-points avec des ciseaux géants. Juste des citoyens qui décident ensemble de ce qui les concerne. En d'autres termes : « Faites-le vous-même », version politique.

Mais en réalité, l'autogestion, c'est l'art de remplacer l'autorité verticale par l'intelligence collective horizontale. Imaginez des petites entités fédérées, des quartiers, des villages, des coopératives où les décisions sont prises localement, par ceux qui vivent directement les conséquences de ces décisions. Fini le politicien qui décide de la gestion de l'eau dans un village dont il ignore jusqu'à l'existence.

Mais il est un scénario plus inquiétant encore consistant à élire des dirigeants sur la base d'un programme ouvertement délétère… et les voir appliquer fidèlement ce qu'ils avaient annoncé. Dans ce cas, la dérive ne vient pas de la trahison des promesses, mais de leur exécution méthodique. Lorsque l'électorat valide des mesures qui fragilisent les contre-pouvoirs, stigmatisent des minorités ou privilégient des intérêts particuliers au détriment du bien commun, la responsabilité n'est plus seulement celle des gouvernants, elle engage aussi la maturité civique du corps électoral.

D'où l'exigence centrale d'éducation et d'information. Voter est un acte aux conséquences graves. Chaque programme comporte des implications économiques, sociales, juridiques et institutionnelles qui engagent l'avenir collectif. Mais il entraîne aussi des effets fiscaux, budgétaires, environnementaux, diplomatiques, sécuritaires, éducatifs et culturels. Il influence la répartition des richesses, l'accès aux services publics, l'équilibre des pouvoirs, la place du pays dans les alliances internationales, la protection des libertés fondamentales et la cohésion sociale. Ignorer ces dimensions revient à approuver des transformations profondes sans en mesurer la portée, comme si l'on validait un contrat complexe sans en examiner les conditions, les coûts cachés ni les conséquences à long terme.

Une démocratie solide suppose donc des citoyens capables d'analyser, de comparer, de mesurer les effets à moyen et long terme de leurs choix. Sans cette lucidité, le suffrage universel peut devenir l'instrument légal de son propre affaiblissement.

Un pilier fondamental de toute démocratie est une presse libre et indépendante, capable d'enquêter sur les puissants, de révéler les conflits d'intérêts, de mettre en lumière les dérives économiques et politiques, et de fournir aux citoyens des informations vérifiées et contextualisées. C'est l'ambition, depuis 2012, du magazine *Cash Investigation*, présenté par Élise Lucet sur *France 2*. L'émission fouille des dossiers sensibles comme l'évasion fiscale, l'influence des *lobbies* ou les fraudes industrielles, avec

rigueur et documentation, confrontant les faits aux discours et aux intérêts cachés.

Elle s'est également penchée sur des sujets touchant directement la vie quotidienne : les pratiques de l'industrie agroalimentaire, la composition et la qualité des produits ultra-transformés, l'usage d'additifs controversés, les stratégies de communication des grandes marques alimentaires, les conditions d'élevage intensif, les pesticides dans l'agriculture, le scandale des implants médicaux défectueux, le prix des médicaments, l'optimisation fiscale de groupes pharmaceutiques, ou encore les dérives dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, etc.

En exposant ces mécanismes, parfois légaux, parfois à la limite de la légalité, l'émission met en lumière les liens entre intérêts économiques, décisions publiques et conséquences sanitaires ou sociales. Elle rappelle qu'une démocratie informée exige une presse capable d'enquêter précisément là où les autorités établies et les structures de pouvoir préféreraient éviter toute révélation publique, toute publication de faits compromettants.

Cette démarche ne fait pas que déplaire : elle gêne ceux qui voudraient une information édulcorée ou alignée sur des intérêts économiques et politiques. Certains responsables politiques ont tenté, par diverses voies, de réduire l'espace accordé à ce type d'investigation en contestant son financement ou sa programmation. Cela met en lumière une tension entre la nécessité d'un journalisme d'intérêt public – capable d'investiguer librement – et les intérêts politiques, économiques ou industriels qui ont tout à gagner d'un environnement médiatique aseptisé, moins critique et davantage conforme à leurs objectifs.

Ces mécanismes ne relèvent pas seulement de la sphère politique. Les *lobbies* industriels exercent une pression constante sur les décideurs publics. Les débats autour de l'étiquetage nutritionnel, des additifs ou des taxes sur les boissons sucrées illustrent cette tension : d'un côté les impératifs de santé publique, de l'autre les intérêts économiques d'industries puissantes. Les stratégies d'influence passent souvent par le financement d'études dont les conclusions sont orientées en faveur d'intérêts privés, par l'intégration de représentants d'entreprises ou de cabinets spécialisés au sein de groupes dits « d'experts », et par une activité constante de *lobbying* auprès des ministères nationaux et des institutions européennes.

Le *lobby* entendu comme un groupe organisé cherchant à influencer la décision publique au bénéfice d'intérêts particuliers agit en multipliant les contacts, les notes techniques, les propositions d'amendements et les rencontres informelles. À la Commission européenne notamment, ces

acteurs disposent d'un accès aux processus de consultation et peuvent peser sur la rédaction des directives et règlements. Leur influence ne se limite pas à suggérer des orientations générales, ils proposent des formulations précises, des amendements rédigés, des argumentaires techniques prêts à l'emploi.

Des textes circulent déjà calibrés, soigneusement formulés dans l'intérêt des secteurs qu'ils représentent. Les décideurs n'ont plus qu'à les reprendre, les adapter, parfois les endosser presque tels quels, l'intérêt général, devient variable d'ajustement.

Ce n'est pas toujours la corruption spectaculaire qui menace la démocratie, mais une proximité feutrée, des échanges discrets, une expertise intéressée qui s'invite dans la norme. Le pouvoir ne s'achète pas toujours de manière spectaculaire, il se façonne par des échanges, des suggestions et des formulations proposées. Lorsque des intérêts privés rédigent eux-mêmes des passages de lois ou inspirent directement les amendements adoptés, la distinction entre décision au service de l'intérêt général et décision orientée par des intérêts particuliers devient floue.

Lorsque des experts liés financièrement aux secteurs qu'ils évaluent proposent des formulations réglementaires ou tentent d'influencer les décisions publiques, on constate parfois des retards dans l'interdiction de substances controversées, l'assouplissement de seuils de toxicité, le report de normes environnementales ou l'allégement d'obligations de transparence.

Le véritable problème est le déséquilibre d'influence. Des groupes interviennent avant les décisions, tandis que le citoyen n'intervient qu'au moment du vote. Ce décalage affaiblit la démocratie. La publicité joue ici un rôle central. Elle normalise la consommation de produits dont les effets sanitaires sont pourtant documentés. L'omniprésence des messages commerciaux façonne les habitudes alimentaires dès l'enfance et contribue à déplacer la responsabilité vers l'individu plutôt que vers l'environnement économique qui organise l'offre. La frontière entre information et promotion devient, parfois, floue lorsque les médias dépendent fortement des revenus publicitaires.

Dans ce contexte, la concentration médiatique renforce encore les déséquilibres. L'empire constitué autour de Vincent Bolloré, *via Vivendi*, inclut ou a inclus des médias tels que *Canal+*, *CNews*, *C8*, *Europe 1*, le *Journal du Dimanche* ou *Paris Match*. D'autres groupes industriels détiennent également des organes majeurs d'information. Cette concentration peut orienter les priorités éditoriales et atténuer certaines critiques envers des secteurs économiques influents.

Lorsque quelques magnats contrôlent journaux, chaînes et maisons d'édition, le pluralisme se trouve affaibli, et l'opinion publique influencée, orientée, fragmentée et instrumentalisée par des intérêts économiques ou idéologiques. Sans pluralisme médiatique ni esprit critique, la démocratie se vide lentement de sa substance.

À cela s'ajoute la viralité des réseaux abusivement qualifiés de « sociaux » amplifiés désormais par des formes artificielles d'information générées par l'intelligence artificielle qui propage des contenus trompeurs d'apparence crédible sous forme de textes, d'images, de vidéos qui imitent le réel au point de troubler le discernement. La simulation prend les traits du vrai. Des *fake news*, des récits biaisés et des images manipulées circulent désormais à une vitesse fulgurante, brouillant le discernement des publics et saturant l'espace mental.

Face à cette déferlante, l'éducation à l'esprit critique devient une urgence démocratique : vérifier les sources, distinguer le fait de l'opinion, repérer les manipulations, comprendre les logiques algorithmiques qui amplifient l'émotion et polarisent le débat, identifier les intérêts économiques en jeu, distinguer information et communication commerciale. Ces capacités ne sont plus des compétences scolaires secondaires ; elles constituent de véritables outils de défense démocratique. Sans ces compétences, l'espace public peut être progressivement façonné par des intérêts privés plutôt que par l'intérêt général. L'autonomie politique commence par un geste simple, mais exigeant : interroger ce qui se présente comme évident et refuser la facilité des certitudes fabriquées.

Les réseaux favorisent souvent la vitesse au détriment de la vérité. Les algorithmes privilégient l'émotion, l'indignation, le sensationnel. Les fausses informations circulent plus vite que les rectifications, créant un climat de suspicion permanente.

Aux yeux des citoyens lassés de voir leurs choix contournés, édulcorés ou reniés, l'autogestion n'est pas un désordre : c'est une exigence de cohérence. Elle ne promet pas l'absence de conflit, elle promet que les conflits seront arbitrés par ceux qui en vivent les conséquences.

Ce n'est pas le rêve naïf d'une société sans règles. C'est l'ambition d'une société où les règles ne tombent plus d'en haut, mais s'élaborent en commun. Là où la représentation nous a habitués à signer des chèques en blanc, l'autogestion propose un contrôle permanent. Là où l'on se sent dupé, elle offre la possibilité d'agir.

Un peuple adulte enfin livré à lui-même

On entend souvent dire que l'autogestion serait irréaliste parce que la population ne serait pas capable de se gouverner elle-même. Pourtant, ceux qui soutiennent cette thèse acceptent sans difficulté de confier les décisions collectives à une minorité de dirigeants, issus des cercles de pouvoir, passant des fonctions publiques aux intérêts privés et naviguant entre carrières politiques et réseaux d'influence.

On nous répète aussi souvent que l'autogestion ne peut fonctionner qu'à petite échelle – dans une coopérative agricole, une association culturelle, une commune rurale, un conseil de quartier, une entreprise autogérée –, mais qu'elle deviendrait impraticable dès que l'on change de dimension, c'est-à-dire au niveau d'une grande métropole, d'un État, d'une politique énergétique nationale, d'une défense ou de relations internationales.

L'objection à l'autogestion repose généralement sur trois présupposés implicites. On affirme d'abord que la complexité technique des sociétés contemporaines – qu'il s'agisse de la gestion des réseaux énergétiques, des infrastructures de transport, des systèmes de santé ou de la régulation financière – exigerait des spécialistes permanents disposant d'un pouvoir décisionnel autonome. Plus un domaine serait technique, plus il devrait, selon cette logique, être soustrait au contrôle direct des citoyens pour être confié à des experts durablement installés aux commandes.

On soutient ensuite que certaines situations – sécurité, crise sanitaire, politique économique ou défense – exigent une telle rapidité d'action que la délibération collective deviendrait impraticable. L'urgence servirait alors d'argument pour concentrer l'autorité entre quelques mains, supposées capables de décider sans délai.

Enfin, il est avancé que la coordination à l'échelle nationale – harmonisation des politiques publiques, gestion budgétaire, relations internationales – nécessiterait un centre de commandement stable et hiérarchisé. Sans une autorité centrale forte, l'ensemble risquerait, dit-on, la dispersion, la paralysie ou la contradiction entre territoires. Ces trois idées – primauté de l'expertise permanente, centralisation au nom de l'urgence et nécessité d'un pilotage hiérarchique – forment ainsi le socle de la critique adressée à toute organisation autogérée au-delà du niveau local.

Ces objections méritent d'être examinées, mais elles ne suffisent pas à invalider toute forme d'organisation autogérée à plus grande échelle.

Premièrement, la complexité ne disparaît pas dans les systèmes représentatifs actuels ; elle est simplement gérée par des administrations spécialisées qui pourraient tout autant être placées sous contrôle

démocratique renforcé. L'expertise n'est pas incompatible avec la participation : elle peut éclairer la décision sans la confisquer.

Deuxièmement, la rapidité décisionnelle n'exclut pas des mécanismes de délégation encadrée. Une structure fédérative peut prévoir des mandats précis pour des situations d'urgence, à condition qu'ils soient limités dans le temps et soumis à contrôle *a posteriori*.

Troisièmement, la coordination à grande échelle existe déjà dans des systèmes non centralisés tels les fédérations, les confédérations, les réseaux coopératifs internationaux montrent qu'une articulation entre autonomie locale et cohérence globale est possible.

Il est exact que les exemples pleinement aboutis d'autogestion à l'échelle d'un État moderne sont rares. Mais l'absence d'exemple total ne constitue pas une preuve d'impossibilité. De nombreuses innovations institutionnelles comme le suffrage universel, la sécurité sociale, la décentralisation administrative, ont d'abord été jugées impraticables à grande échelle avant d'être progressivement mises en œuvre.

Le véritable enjeu n'est peut-être pas de savoir si l'autogestion peut tout remplacer immédiatement, mais si des mécanismes autogérés peuvent élargir progressivement leur champ d'application, en combinant expertise, coordination et contrôle démocratique. L'histoire politique montre que ce qui paraît irréalisable à une certaine dimension peut devenir viable lorsque les structures évoluent.

L'idée de l'autogestion repose sur un principe clair : substituer à la délégation verticale une organisation assumée par celles et ceux qui vivent les décisions. Au lieu de confier durablement notre pouvoir à des élus dont les intérêts personnels l'emportent sur la responsabilité morale liée à leur mandat. Il s'agirait de structurer la gouvernance en fédérations locales, responsables devant leurs membres. Les choix ne seraient plus élaborés à distance, dans des centres de décision éloignés des réalités, mais discutés et tranchés dans des assemblées ouvertes où chaque voix aurait un poids égal.

Une telle organisation n'implique ni désordre ni improvisation permanente. Elle suppose des règles précises, des compétences reconnues, des mandats clairement définis et limités dans le temps.

Dans ce modèle, la coordination ne disparaît pas ; elle se redéfinit. Les collectivités locales conservent la maîtrise des décisions qui les concernent directement, mais elles confient certaines responsabilités lorsque le niveau de décision dépasse le cadre communal ou régional et engage l'ensemble du pays – par exemple pour les grandes infrastructures, la politique énergétique ou les relations internationales.

Cette délégation n'est ni vague ni permanente : elle est définie avec précision, limitée dans le temps et soumise à contrôle. Elle vise à organiser l'action commune là où l'intérêt des citoyens l'exige, sans permettre qu'un centre décisionnel s'approprie durablement le pouvoir.

Les décisions ne sont plus diluées dans des circuits anonymes. On sait qui propose, qui argumente, qui tranche et qui met en œuvre. Les responsabilités cessent d'être abstraites : elles sont attribuées à des personnes identifiables, devant une communauté qui peut interroger, approuver ou contester.

Et surtout, les décisions ne sont pas prises loin des réalités du terrain, des situations concrètes. Par « réalité du terrain », il faut entendre les conditions matérielles, économiques et sociales dans lesquelles vivent les habitants, les contraintes techniques, les ressources disponibles, les effets mesurables des choix adoptés. La politique cesse alors d'être un exercice abstrait pour redevenir un acte inscrit dans la vie quotidienne.

L'enjeu n'est pas de supprimer toute représentation, mais d'en inverser la logique : au lieu d'un pouvoir qui descend du sommet vers la base, une responsabilité qui remonte de la base vers les niveaux de coordination nécessaires. L'autogestion n'est pas l'abolition de l'organisation ; elle est l'organisation rendue à ceux qui en vivent les effets.

Dans cette perspective apparaît la question de la gratuité

Non pas la gratuité comme illusion, rien ne se produit sans travail ni ressources, mais comme principe politique : considérer que certains biens essentiels ne doivent pas être soumis à la logique marchande. Dans un monde où tout tend à devenir marchandise, affirmer que l'accès à l'alimentation de base, à l'énergie et à certains services fondamentaux puisse être garanti en dehors de la logique du profit constitue une rupture majeure dans notre manière de penser l'organisation économique et sociale.

Si une collectivité produit suffisamment pour couvrir ses besoins essentiels, pourquoi maintenir artificiellement la rareté par le jeu des prix et des intermédiaires ? L'autogestion pourrait permettre une redistribution plus directe des ressources, en réduisant les couches administratives et les lenteurs bureaucratiques. La gratuité, entendue comme mutualisation solidaire de ce qui est nécessaire à la vie, ne serait plus une utopie, mais un choix d'organisation collective.

Des expériences concrètes montrent que la gratuité n'est pas un slogan, mais un dispositif opérationnel. À Dunkerque (France), la gratuité des

transports publics, instaurée en 2018, a entraîné une réduction de l'usage de la voiture en centre-ville et un accès facilité à la mobilité pour les ménages modestes. La mesure n'a pas provoqué l'effondrement budgétaire annoncé par ses détracteurs, elle a été financée par la fiscalité locale et par une réorganisation des priorités. D'autres villes comme Aubagne, Niort ou encore Tallinn (Estonie), ont expérimenté des formes de gratuité partielle ou ciblée, avec des effets comparables.

Ces dispositifs reposent sur un principe simple : mutualiser le financement pour garantir l'accès universel. Là où le marché segmente et exclut, la gratuité organise l'égalité d'usage. Elle ne nie pas les coûts ; elle les répartit collectivement. Elle démontre qu'un bien peut être soustrait à la logique marchande sans sombrer dans le chaos, dès lors qu'il est inscrit dans une organisation claire, financée et contrôlée démocratiquement.

Dans le prolongement de cette logique, les coopératives paysannes et les circuits courts de vente directe appliquent un principe voisin : réduire l'emprise des intermédiaires pour rapprocher producteurs et consommateurs. Le coût n'y disparaît pas, mais il devient lisible et partagé. La valeur créée reste sur le territoire au lieu d'être absorbée par des centrales d'achat lointaines. En sécurisant les revenus agricoles et en stabilisant les prix pour les familles, ces organisations montrent qu'une économie orientée vers les besoins plutôt que vers la spéculation est praticable. Elles ne réalisent pas la gratuité, mais elles en esquissent la dynamique : solidarité, transparence, responsabilité collective.

Bien sûr, l'idée de gratuité dans un monde de profit où tout a un prix peut sembler révolutionnaire. Mais après tout, pourquoi pas ? Si nous produisons suffisamment de nourriture, d'énergie et de services, pourquoi devrions-nous continuer à nous étrangler avec des factures ? Loin de la dystopie bureaucratique où chaque demande de subvention prend des mois à être validée, l'autogestion pourrait organiser une redistribution plus directe et efficace des ressources.

Les critiques de l'autogestion aiment nous rappeler que sans chef, tout s'écroule. Mais prenons un instant pour réfléchir : quand un politicien vote une réforme contre l'avis de quatre-vingts pour cent de la population, cela s'appelle une démocratie représentative. Quand un groupe de citoyens décide collectivement des règles qui les concernent, cela devient du chaos. Ne serions-nous pas victimes d'un tour de passe-passe sémantique ?

Ce que l'on nomme démocratie ressemble trop souvent à une mise en scène bien réglée. Nous votons, nous applaudissons, puis nous rentrons chez nous pendant que d'autres décident. L'illusion démocratique nous

donne l'impression de participer alors que l'essentiel se joue hors de notre portée.

À l'inverse, une fédération de petites entités autogérées rendrait la politique tangible. Chaque village, chaque quartier, chaque collectif définirait ses règles en fonction des réalités vécues. Les décisions naîtraient au niveau le plus proche du terrain, puis se coordonneraient à travers des assemblées locales et fédérales chargées d'assurer la cohérence d'ensemble.

Cette architecture mettrait fin à une autre anomalie, celle du représentant devenu permanent. Dans certains partis, des élus ou mandataires qualifiés de « permanents » s'installent durablement dans la fonction, cumulant influence, réseaux et avantages. La représentation cesse alors d'être une mission temporaire pour devenir une carrière. Or, une démocratie vivante suppose rotation des responsabilités, un contrôle effectif et la possibilité de révocation.

L'autogestion ne promet ni facilité ni unanimité. Elle exige engagement, délibération, apprentissage collectif. Mais elle dissipe au moins cette fiction confortable d'une démocratie réduite au rituel électoral. Elle substitue à l'illusion d'un pouvoir exercé en notre nom un pouvoir réellement exercé par nous-mêmes.

Certes, tout ne serait pas rose. Il faudrait éviter l'écueil des petites féodalités locales et mettre en place des mécanismes pour prévenir la prise de pouvoir par une poignée d'ambitieux. Mais en quoi cela serait-il pire que notre système actuel, où l'on a précisément ce problème, avec en bonus la distance et l'irresponsabilité des gouvernants ?

Le rire, arme ultime contre la démission démocratique

Alors, oui, l'autogestion généralisée fait peur aux possédants, aux décideurs et aux politiciens qui en vivent et y voient l'avenir de leur progéniture, car le népotisme règne dans ces milieux où « filles et fils de » attendent patiemment leur tour. Mais si l'on y réfléchit bien, ce système a bien plus de sens que notre démocratie fatiguée, où l'engagement politique se limite trop souvent à glisser un bulletin dans l'urne, après avoir choisi parmi des offres électorales présentées comme des produits soigneusement mis en scène.

La gouvernance décentralisée, collective et locale permettrait d'avoir un réel impact sur nos vies, car, après tout, ne serait-il pas jubilatoire d'assister à des débats citoyens où l'on parle vraiment de nos préoccupations, sans être noyés sous un jargon technocratique imbitable ?

À ceux qui considèrent l'autogestion comme une utopie, rappelons qu'ils défendent souvent un système où l'on paie des impôts pour engraisser des incompétents adeptes du népotisme, rappelé ci-dessus, qu'ils pratiquent avec habileté. Alors quitte à essayer autre chose, pourquoi ne pas expérimenter un monde où nous avons enfin le droit de décider par nous-mêmes ?

Un peuple adulte enfin livré à lui-même (et ça fonctionne !)

Les Zapatistes du Chiapas, cette petite région du sud-est du Mexique formée de communautés indigènes ont décidé qu'elles en avaient assez d'attendre que le gouvernement fédéral daigne s'occuper de leurs problèmes. Résultat ? Ils ont créé des « *caracoles* », des structures d'autogestion où l'on pratique la démocratie directe[6], la rotation des responsabilités, et la gestion collective des ressources. Pas de partis politiques, pas de promesses électorales creuses, pas de députés en cravate, juste des gens ordinaires qui décident ensemble de ce qui est bon pour eux.

[6] La *démocratie directe suisse* et les *caracoles zapatistes* partagent un objectif de participation citoyenne active, mais diffèrent par leur nature et leur finalité. La Suisse intègre la démocratie directe dans un cadre étatique formel, avec des *referendums* et initiatives populaires visant à renforcer la stabilité institutionnelle. En revanche, les *caracoles* mexicains incarnent une forme d'autogestion radicale**,** fondée sur des assemblées communautaires, la rotation des responsabilités et la révocabilité des dirigeants, en rupture avec l'État et les logiques de domination. Là où la Suisse organise la participation dans des institutions établies, les *caracoles* expérimentent une démocratie vivante, proche de l'*acratie* prônée par Raoul Vaneigem.

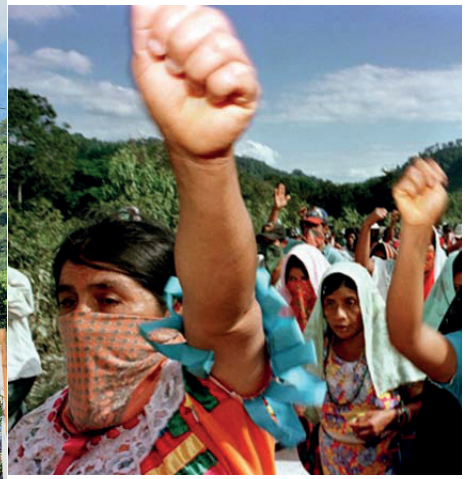

Au Chiapas, les femmes zapatistes couvrent leur visage[7] non par effacement, mais par choix politique. Le fichu ou la cagoule protège contre d'éventuelles représailles, tout en affirmant une identité collective : l'individu s'efface au profit du « nous ». Ce geste renverse aussi une histoire d'invisibilisation des peuples indigènes : en se couvrant, elles se rendent visibles comme sujet politique. C'est un signe de résistance et de solidarité, plus qu'un symbole de soumission.

Le plus beau ? Ça fonctionne. Pas parfaitement, bien sûr, parce que personne n'a encore trouvé la recette magique de la gouvernance idéale. Mais dans le Chiapas, des écoles, des cliniques, des projets agricoles voient le jour sans l'intervention d'un ministère quelconque. Pendant que nos démocraties représentatives pataugent dans des scandales de corruption, les Zapatistes continuent de bâtir un modèle qui prouve qu'une autre organisation sociale est possible.

[7] Dans les communautés zapatistes du Chiapas, les femmes, comme les hommes, portent souvent un fichu (*paliacate*) ou une cagoule en raison de l'histoire du soulèvement lancé en 1994 par l'*Ejército Zapatista* de *Liberación Nacional*. Le visage couvert protège contre d'éventuelles représailles des autorités ou de groupes hostiles, mais il a aussi une portée symbolique : il affirme l'identité collective sur l'individu et renverse l'invisibilisation historique des peuples indigènes en transformant l'anonymat en acte politique.

La gratuité et l'autogestion festive

Dans le Chiapas, l'idée de gratuité n'est pas une chimère. L'éducation et la santé y sont souvent assurées par la communauté, sans logique de profit. Pas de bureaucratie kafkaïenne, pas de démarches multiples pour obtenir un rendez-vous médical dans six mois. Les services essentiels sont gérés collectivement, parce que la solidarité a plus de valeur que le capital.

La gouvernance décentralisée, collective et locale permettrait non seulement d'avoir un réel impact sur la vie de chaque individu, mais aussi de rendre la politique plus concrète, plus vivante.

Il existe, au cœur de l'Europe réputée raisonnable et prudente, une survivance obstinée de démocratie directe : la *Landsgemeinde*. Dans certains cantons suisses comme le Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures ou Canton de Glaris[8], les citoyennes et citoyens se rassemblent encore une fois l'an sur la place publique, à ciel ouvert. Ils votent à main levée sur les questions communales et cantonales. Ils élisent leurs magistrats. Ils décident des lois. Aucun écran, aucune délégation à distance, aucune dilution de responsabilité, le corps civique est physiquement présent.

[8] Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures (Appenzell Innerrhoden)

Petit canton de l'est de la Suisse, enclavé entre les cantons d'Appenzell Ausserrhoden, Saint-Gall et les régions alpines. C'est l'un des plus petits cantons du pays, très rural et traditionnel.

Canton de Glaris (Glarus)

Situé plus au sud-ouest, dans une vallée alpine entre Zurich et les montagnes du sud. C'est un canton montagnard, aux paysages prononcés, avec une histoire institutionnelle qui remonte aussi à l'organisation ancienne des communautés paysannes.

Les Appenzellois s'intéressent beaucoup à la politique dans leur canton. Dans les semaines qui précèdent la *Landsgemeinde*, ils échangent leurs points de vue, discutent et se forgent une opinion sur la manière dont ils souhaitent voter. Il s'agit là d'une participation très importante.

Landsgemeinde dans le canton de Glaris. La *Landsgemeinde* cantonale existe dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et Glaris. Vote à main levée.

Costume traditionnel masculin appenzellois (qui n'est pas porté lors de la *Landsgemeinde*)

La *Landsgemeinde* n'est pas un folklore pittoresque destiné aux cartes postales. Elle incarne une conception exigeante de la citoyenneté : décider

soi-même, devant les autres, sans médiation permanente. Le vote à main levée expose. Il engage. Il oblige à assumer publiquement son choix. La décision n'est pas confisquée par des représentants installés pour plusieurs années ; elle est prise par celles et ceux qui en subiront directement les effets.

Par contraste, la démocratie représentative repose sur une délégation prolongée du pouvoir. L'électeur choisit, puis se retire. La politique devient affaire de « spécialistes ». Les décisions se prennent dans des enceintes fermées, souvent opaques. Le citoyen se transforme en spectateur intermittent d'un théâtre dont il n'écrit plus le scénario. L'autogestion, elle, suppose une présence active, continue, une coresponsabilité. Elle est plus exigeante, mais aussi plus formatrice et elle éduque à la décision.

L'expérience zapatiste au Chiapas, telle qu'évoquée par Raoul Vaneigem, offre un autre visage de cette même aspiration. Là-bas, dans les communautés issues du soulèvement initié par l'*Ejército Zapatista* de *Liberación Nacional*, les assemblées villageoises constituent le cœur du pouvoir. Les délégués sont révocables. Les responsabilités tournent. La formule « *mandar obedeciendo* » – gouverner en obéissant – renverse la hiérarchie classique : l'autorité ne surplombe pas, elle exécute la volonté collective.

La comparaison mérite d'être nuancée, mais reste éclairante. En Suisse[9], la *Landsgemeinde* s'inscrit dans un État stable, solidement structuré sur le plan juridique et politique, au cœur d'une économie prospère. Elle ne surgit pas en rupture avec le système ; elle en est une composante historique. Toutefois, dans un pays dont les institutions fédérales fonctionnent majoritairement sur un mode représentatif, cette assemblée populaire annuelle constitue une expression exceptionnelle de démocratie directe, les citoyens y légifèrent eux-mêmes, élisent certaines autorités et votent les décisions importantes à main levée. Cette démocratie directe ne se limite pas à l'assemblée à ciel ouvert de Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures ou du Canton de Glaris : elle s'exerce également à travers la

[9] La *démocratie directe suisse* et les *caracoles zapatistes* partagent un objectif de participation citoyenne active, mais diffèrent par leur nature et leur finalité. La Suisse intègre la démocratie directe dans un cadre étatique formel, avec des *referendums* et initiatives populaires visant à renforcer la stabilité institutionnelle. En revanche, les *caracoles* mexicains incarnent une forme d'*autogestion radicale*, fondée sur des assemblées communautaires, la rotation des responsabilités et la révocabilité des dirigeants, en rupture avec l'État et les logiques de domination. Là où la Suisse organise la participation dans des institutions établies, les *caracoles* expérimentent une démocratie vivante, proche de l'*acratie* prônée par Raoul Vaneigem.

votation populaire, mécanisme régulier par lequel les citoyens suisses se prononcent sur des lois, des révisions constitutionnelles ou des initiatives.

Dans ce contexte, la *Landsgemeinde* apparaît comme une forme concentrée et incarnée de cette pratique : les citoyens y votent directement, élisent certaines autorités et décident publiquement des affaires cantonales. Elle ne remplace pas la représentation, mais elle en limite la distance. Elle rappelle que, même au sein d'un système largement représentatif et fédéral, la souveraineté peut s'exercer sans médiation durable, par la décision directe du corps civique lui-même.

Au Chiapas, l'autogestion zapatiste est née d'une rupture, d'une résistance face à l'exclusion sociale et politique. Elle s'est construite contre l'État, dans une logique d'autonomie territoriale.

Mais un point commun relie ces deux expériences : la réappropriation concrète du pouvoir par celles et ceux qui vivent sur un territoire donné. Dans les deux cas, la décision n'est pas abstraite, elle est incarnée. On voit ceux qui votent. On connaît ceux qui exécutent. La distance entre décision et conséquence se réduit.

La démocratie représentative promet l'efficacité et la continuité ; elle produit souvent la professionnalisation et l'éloignement. Les expériences d'autogestion, qu'elles prennent la forme paisible d'une assemblée alpine ou celle plus insurgée d'une communauté indigène du Chiapas, rappellent que la liberté politique n'est pas un spectacle, mais un exercice. Elle ne consiste pas à choisir périodiquement ses maîtres, mais à refuser d'en avoir durablement.

L'autogestion n'est pas l'absence d'organisation ; elle est l'organisation assumée par tous. Elle exige du temps, de la maturité civique, un apprentissage permanent. Elle expose les conflits, mais elle les rend visibles et traitables. Là où la représentation tend à masquer les tensions sous le vernis institutionnel, l'assemblée les affronte.

Entre la place d'Appenzell et les montagnes du Chiapas, la distance géographique est immense. Pourtant, un même fil s'y tend : celui d'une démocratie vécue comme pratique quotidienne et non comme délégation intermittente. C'est peut-être là que l'autogestion cesse d'être une utopie pour redevenir une méthode.

Lorsqu'une catastrophe survient, elle n'est que rarement le fruit du hasard ; elle révèle souvent une chaîne de négligences, d'alertes ignorées et de décisions mal assumées. Si les responsabilités avaient été confiées à des personnes compétentes, formées, contrôlées et réellement redevables, la tragédie de Crans-Montana aurait probablement pu être évitée ou, à tout

le moins, ses effets atténués. Les drames liés aux infrastructures, aux risques naturels ou à la gestion d'événements sensibles naissent rarement d'un seul facteur, mais résultent d'une accumulation d'erreurs techniques, d'un défaut de coordination entre services, d'une sous-estimation des signaux d'alerte, d'un manque de préparation opérationnelle.

Lorsque la compétence cède la place au favoritisme, à la complaisance, à la routine administrative ou à l'irresponsabilité diluée dans des structures opaques, la sécurité collective devient vulnérable. Quand chacun peut dire « ce n'était pas moi », la sécurité publique devient une variable d'ajustement. La délégation sans contrôle réel engendre un relâchement : personne ne se sent pleinement comptable des conséquences. Une gouvernance exigeante suppose au contraire qualification, transparence, audits réguliers et possibilité de sanction. Sans cela, l'incompétence institutionnelle cesse d'être une simple faiblesse ; elle devient un risque systémique.

Et pourtant, nous parlons pudiquement de « dysfonctionnements ». Nous évitons le mot qui fâche. Nous n'osons pas nommer ce qui ressemble parfois à une corruption mercantile, à ces arrangements feutrés où l'intérêt privé glisse sous la table pendant que l'intérêt général est ignoré. On préfère l'euphémisme à l'accusation, le silence au scandale. Comme si le mépris des faits était plus confortable que l'exigence de vérité.

L'autogestion : la démocratie qui met les mains dans le cambouis

Imaginez une société où personne ne commence une phrase par : « Il faudrait que le gouvernement fasse… » parce que, surprise, le gouvernement, c'est vous. Oui, vous, le voisin grincheux, l'instituteur passionné, mais démotivé, la boulangère qui connaît tous les potins du quartier, le médecin fatigué d'entendre des plaintes, mais jamais un « merci », le chauffeur de bus philosophe malgré les embouteillages, le garagiste convaincu que sa clé à molette résout plus de problèmes que les débats parlementaires, le coiffeur qui écoute des confessions dignes d'un roman, et même le chat du quartier, qui observe tout avec un air de supériorité nonchalante. Finie la politique confisquée par des professionnels de la langue de bois ; place à une gouvernance où ceux qui décident sont ceux qui vivent les conséquences des décisions.

L'autogestion, c'est un peu comme organiser un barbecue de quartier : chacun apporte quelque chose, tout le monde participe, met la main à la pâte et si la saucisse est cramée, au moins on sait exactement qui est responsable. Pas besoin de commission d'enquête parlementaire.

Mais attention, pas question de sombrer dans un joyeux désordre façon « Chacun pour soi et Dieu pour tous ». L'idée, c'est de structurer le chaos. Comment ? Par des fédérations de petites entités autogérées : des villages, des quartiers, des collectifs, où les décisions sont prises directement par ceux qu'elles concernent, dans des assemblées locales où chaque voix compte réellement. Pas de hiérarchie figée, pas de pouvoir central qui décide à la place des autres, mais des espaces où la participation citoyenne n'est pas une option, c'est la règle du jeu.

Chaque entité gère ses propres affaires – éducation, santé, gestion des ressources, projets locaux – tout en étant reliée aux autres par des réseaux de coopération horizontale. Pas de pyramide de pouvoir, mais une toile dynamique où les décisions importantes sont discutées collectivement à plusieurs niveaux, dans un équilibre subtil entre autonomie locale et solidarité fédérale.

L'idée n'est pas de réinventer la roue, mais de revenir à une forme de démocratie vivante, où la politique n'est plus un spectacle lointain regardé avec dédain ou indifférence depuis sa télévision, mais une pratique quotidienne. Chacun est à la fois acteur et décideur, responsable de sa communauté, mais aussi solidaire des autres. C'est une organisation souple, capable de s'adapter aux besoins concrets des gens, loin des lourdeurs administratives et des décisions technocratiques déconnectées du réel.

Bref, l'objectif n'est pas d'éliminer l'ordre, mais de le redéfinir : un ordre fondé sur la coopération, la responsabilité partagée et la confiance dans la capacité des individus à s'organiser ensemble. Parce qu'au fond, structurer le chaos, ce n'est pas l'étouffer sous des lois complexes, c'est lui donner un cadre où il peut devenir créatif, humain et… étonnamment efficace.

L'autogestion et la gratuité : une idylle révolutionnaire

Raoul Vaneigem, ce poète de l'insubordination, cet éternel iconoclaste, nous offre une réflexion lumineuse : « L'autogestion généralisée ne saurait être que la gestion de l'abondance et de la gratuité ». Derrière cette formule élégante se cache une idée subversive : l'acratie ne vise pas seulement à se passer de chefs, mais aussi à repenser la distribution des richesses. Dit autrement : pourquoi se contenter de gérer la misère quand on peut organiser l'abondance ?

Pourquoi monétariser chaque aspect de la vie alors que des services essentiels pourraient être gratuits, accessibles à tous, sans passer par le filtre d'un État bureaucratique ou d'un marché vorace ? Pour Vaneigem,

l'autogestion n'est pas seulement une méthode de gouvernance, mais une promesse : celle d'une société où les services essentiels ne sont pas conditionnés par la capacité de payer, mais garantis par la communauté. En clair, la société de demain ne devrait plus être corsetée par des mécanismes de pouvoir oppressifs, mais reposer sur un partage équitable des richesses et une libre organisation collective.

Gratuité de l'éducation, de la santé, des transports, voilà qui fait rêver. Mais ne soyons pas naïfs. La gratuité n'existe pas vraiment : quelqu'un paie toujours, d'une manière ou d'une autre. La vraie question est : qui paie et comment ? Dans le modèle de Vaneigem, c'est la solidarité collective qui prend le relais du portefeuille individuel. Une idée séduisante… tant que la communauté est prête à jouer le jeu. Car soyons lucides : nous avons tous ce voisin qui disparaît mystérieusement quand il faut ranger les tables après la fête.

Bien sûr, la gratuité n'est pas magique. L'eau ne jaillit pas des robinets par miracle et les hôpitaux ne se construisent pas par l'opération du Saint-Esprit. Mais Vaneigem nous invite à sortir de cette logique où tout doit être marchandisé. Dans une société acratique, la richesse est collective, et la gestion des ressources repose sur la coopération plutôt que sur la compétition.

L'autogestion : utopie sympathique ou solution pratique ?

Critiquer l'autogestion est facile : « Trop idéaliste », « Impossible à grande échelle », « Le peuple est trop bête », « Les gens sont égoïstes », « Il faut un chef sinon c'est le bazar ! »

Mais attendez… N'est-ce pas ce même peuple qui est jugé assez intelligent pour choisir ses représentants ? Alors pourquoi ne pas aller au bout de la logique et se passer d'intermédiaires ? On dira que la gratuité n'est pas soutenable, que le monde est trop complexe pour se passer d'experts et d'intermédiaires. Mais à bien y regarder, la complexité actuelle sert surtout à camoufler l'incompétence des gouvernants et à justifier des inégalités grotesques. L'autogestion ne prétend pas résoudre tous les problèmes, mais elle a le mérite de restituer le pouvoir de décision à celles et ceux qui vivent concrètement ses effets.

Dans des contextes spécifiques, l'autogestion fonctionne déjà. Des coopératives, des écovillages, des mouvements comme les Zapatistes au Chiapas… Partout dans le monde, des communautés autogérées, des coopératives, des collectifs horizontaux fonctionnent déjà sans autorités

centralisées. Ce n'est pas de la théorie, c'est de la pratique. Ce n'est pas de la science-fiction, c'est du vécu.

Bien sûr, l'autogestion à l'échelle d'un État pose des défis : coordination, gestion des conflits, équilibre entre autonomie locale et cohésion nationale. Mais ne soyons pas dupes : notre système actuel n'excelle pas non plus dans ces domaines. Il est juste mieux habillé pour masquer ses échecs.

L'autogestion à l'épreuve du réel : proximité, limites et responsabilités

Mon ami Freddy, qui fut à l'Université un défenseur convaincu du mouvement coopératif au point d'y consacrer son mémoire, m'apporte une objection salutaire. Son expérience concrète tempère mon enthousiasme. Selon lui, l'autogestion fonctionne – et fonctionne bien – à échelle réduite. Il a siégé au conseil municipal de son village : il y a vu des élus proches des habitants, exposés directement aux critiques, contraints de rendre des comptes publiquement. À ce niveau, la gestion participative n'est pas une chimère ; elle existe déjà.

Il observe en revanche que la dérive apparaît à mesure que l'on monte dans la pyramide. L'État central et, plus encore, les structures supranationales deviennent lointains, coûteux, déconnectés des réalités quotidiennes. Là, la décision se professionnalise et s'abstrait du vécu.

Mais son expérience associative nuance encore le tableau : même dans des structures réellement autogérées telles les assemblées culturelles, les organisations d'un festival local, ce sont souvent les mêmes personnes qui assument durablement la charge de travail. L'autogestion n'abolit pas la concentration des responsabilités ; elle la déplace.

Enfin, demeure la question décisive : comment une assemblée de citoyens pourrait-elle trancher des choix lourds, infrastructures nationales, armée, relations internationales, qui exigent expertise, vision d'ensemble et parfois courage d'assumer une décision impopulaire ? À grande échelle, dit-il, l'autogestion risque de se transformer en paralysie ou en confusion. À un moment, quelqu'un doit décider.

Son témoignage oblige à affiner la réflexion : l'autogestion n'est ni un remède universel ni un désordre inévitable. Elle révèle une tension permanente entre proximité démocratique et nécessité de coordination à grande échelle. C'est peut-être dans cette tension, et non dans une opposition simpliste, que se joue l'avenir d'une démocratie plus lucide.

L'autogestion en pratique : expérimentations, résistances et espoirs contemporains

Un autre ami, Daniel, confirme par l'expérience ce que d'autres redoutent. À ses yeux, l'autogestion n'est pas une abstraction théorique, mais une pratique déjà à l'œuvre. Il observe, comme beaucoup, l'érosion de la confiance envers les responsables politiques et la fracture croissante entre gouvernants et gouvernés. Cette défiance ne relève plus de l'humeur passagère, elle s'enracine.

Daniel fréquente des milieux militants où l'autogestion s'expérimente concrètement. Il évoque la vie collective sur la Zad de Notre-Dame-des-Landes et l'élan du collectif *Les Soulèvements de la Terre*, dont la tentative de dissolution par Gérald Darmanin n'a pas suffi à éteindre la dynamique. Plus près encore du quotidien, il participe à une épicerie coopérative locale : cotisation modeste, gestion transparente, prix coûtant, rotation des responsabilités, assemblée générale annuelle. Environ cent quarante familles y trouvent une alimentation de qualité à coût réduit. L'organisation repose sur la confiance et l'engagement volontaire.

Il rappelle aussi l'influence de Raoul Vaneigem[10], notamment dans *Contribution à l'émergence…*, où l'auteur affirme que « l'économie marchande est un crime contre la vie ». Et il mentionne l'ouvrage *Osons l'utopie !* de Christian Dupont[11], qui relate les joies et les tensions d'une vie communautaire autogérée.

Son constat final n'est ni naïf ni désespéré : de plus en plus de jeunes perçoivent les limites du modèle dominant et aspirent à d'autres formes d'organisation. Mais ils se heurtent à la puissance des structures existantes et aux dégâts déjà accumulés. L'autogestion apparaît alors moins comme un grand soir que comme une multiplication d'îlots de résistance concrète.

Les conditions du succès : ce que l'autogestion n'est pas

L'autogestion ne signifie pas l'anarchie dans le sens chaotique du terme. Ce n'est pas l'absence de règles, mais la création de règles par et pour ceux qu'elles concernent. Ce n'est pas non plus une démocratie directe naïve où chaque décision serait soumise à un vote interminable. L'autogestion

[10] Raoul Vaneigem, *Contribution à l'émergence de territoires libérés de l'emprise étatique et marchande*, Paris, Éditions du Détour, 2018.

[11] Christian Dupont, *Osons l'utopie !*, Bruxelles, Éditions du Cerisier, 2021.

repose sur des principes d'auto-organisation, de délégation contrôlée (et révocable !), de coopération, et d'intelligence collective.

Pour que l'autogestion fonctionne, il est essentiel de mettre en place des structures locales solides, capables de répondre aux besoins immédiats des communautés, tout en étant reliées par des fédérations souples qui assurent la coordination sans imposer de hiérarchie rigide. L'idée est de construire un réseau où chaque entité locale conserve son autonomie tout en bénéficiant de la force collective des échanges et de la coopération intercommunautaire.

Cependant, des structures ne suffisent pas sans une véritable culture de la participation, qui ne se limite pas à un geste civique sporadique, comme glisser un bulletin dans temps en temps. Il s'agit de faire de la participation un acte quotidien, naturel et valorisé, où chacun se sent non seulement responsable, mais aussi légitime pour contribuer aux décisions collectives.

Pour motiver les citoyens à s'impliquer activement, il faut dépasser l'appel abstrait au « devoir civique ». Des incitations concrètes peuvent jouer un rôle clé : des rétributions symboliques (comme la reconnaissance publique, des rôles honorifiques temporaires), mais aussi des avantages matériels tels que des crédits d'impôt pour les heures investies dans des fonctions de gestion collective, des réductions sur des services publics locaux, ou des temps de travail aménagés pour les participants les plus engagés. En valorisant l'engagement citoyen, non pas comme un fardeau, mais comme un investissement social valorisé, on renforce la motivation durable.

L'éducation est d'une importance capitale

Le développement d'une véritable culture de la participation suppose deux conditions essentielles : la formation des enseignants et l'élaboration de programmes d'apprentissage qui transmettent des connaissances utiles à l'engagement citoyen. Ces contenus doivent permettre aux apprenants de comprendre les enjeux publics et de jouer un rôle actif et éclairé dans la vie démocratique. N'est-ce pas avant tout aux enseignants et aux parents de synthétiser, d'inculquer et de faire appliquer ce qui permettra de répondre à l'exigence démocratique et à favoriser une participation efficace de tous à la gestion de la cité ?

Hélas, ces revendications resteront des vœux pieux tant que les citoyens resteront les spectateurs passifs. L'assimilation des connaissances, des compétences et *a fortiori* leur appropriation ainsi que les expériences vécues permettront aux citoyens de s'impliquer. Mais un tel projet nécessite

sa mise en œuvre active et répétée. Ce qui ne peut se faire que par une participation à la vie publique.

Cette participation débute dans la famille dès le plus jeune âge, en considérant l'enfant comme une personne, en l'éduquant et en l'instruisant. Les deux fonctions sont essentielles. Partagés entre les milieux familiaux et scolaires elles doivent favoriser l'écoute, l'expression verbale et écrite, le dialogue, la convivialité, la tolérance, l'esprit critique, la participation au cadre de vie, l'échange, la confiance.

Rappelons Montaigne : « Quoi de plus absurde que ces adultes qui veulent nous apprendre à participer sans nous exercer ni à parler ni à juger…? ». L'importance de l'environnement familial dans le développement de compétences liées à la politique se manifeste par le fait que nombre fonctions sont occupées par « des filles et fils de » plongés dès leur plus jeune âge dans l'univers politique. Dès le début de la scolarité, l'école joue un rôle essentiel, en complément et en renforcement de la famille et de l'environnement.

Une opportunité à saisir par les enseignants ne serait-elle pas de participer à la mise en œuvre de projets communaux qui permettraient aux écoliers, aux étudiants (mais aussi aux adultes dans le cadre d'une éducation permanente) de comprendre les mécanismes de consultation, l'organisation d'un système communal de représentativité tout en développant leur volonté d'être écoutés et leur implication dans la gestion de leur cadre de vie? Ils apprendraient à s'informer, à comprendre le fonctionnement démocratique, à prendre la parole devant un auditoire.

La commune est l'autorité publique de proximité par excellence et le premier lieu d'émergence des diverses démarches participatives. C'est là que tout doit être expérimenté pour être ensuite transféré au niveau européen. Une telle démarche pourrait solliciter des vocations. Le désir de s'impliquer davantage et d'approfondir les connaissances afin de jouer un rôle actif dans la société. *Nous ne misons pas assez sur le potentiel créatif des individus.*

Enfin, pour éviter la dérive vers la concentration du pouvoir entre les mains de « petits chefs » avides d'autorité, il est crucial de mettre en place des mécanismes de régulation horizontaux. Cela passe par la rotation obligatoire des responsabilités, des mandats à durée limitée et non renouvelables immédiatement, la révocabilité à tout moment des mandataires, et des processus de prise de décision collective par consensus ou *a minima* par des votes éclairés après délibération ouverte. La transparence des décisions et la rotation régulière des responsabilités empêchent la formation de

groupes dominants et garantissent que le pouvoir demeure un instrument au service de la collectivité, jamais un avantage personnel durable.

En somme, l'autogestion repose sur un équilibre subtil entre des structures solides, mais flexibles, une participation vivante et des garde-fous contre les dérives autoritaires. C'est un projet politique où chacun est acteur, motivé par le sens, la reconnaissance et des bénéfices concrets pour sa contribution à la vie commune.

Conclusion : l'autogestion, loin d'être une utopie, est peut-être juste du bon sens

L'autogestion généralisée n'est pas une baguette magique. Mais elle part d'un pari simple : les gens sont capables de s'organiser eux-mêmes s'ils en ont les moyens, la responsabilité et la volonté. Nous n'avons pas besoin d'un ministre pour organiser un pique-nique, une équipe de sport, ou même une entreprise (oui, certaines entreprises fonctionnent sans patron… et ça marche !).

Vaneigem nous invite à rêver d'une société libérée de l'obsession du profit et de la hiérarchie oppressante. Est-ce utopique ? Peut-être. Mais entre un rêve de liberté et la réalité bien fade de la démocratie déléguée à des gestionnaires de carrière, le choix mérite réflexion.

Après tout, si l'autogestion ne fonctionne pas, il restera toujours la possibilité de revenir au système actuel… et de continuer à râler. Mais cette fois, ce sera notre faute.

Prologue

Ce texte s'est nourri d'échanges, d'objections, et de critiques formulées par des lecteurs attentifs, parfois sceptiques, souvent engagés. Il synthétise ces voix diverses, leurs expériences concrètes, leurs doutes, leurs enthousiasmes mesurés.

On m'a dit : l'autogestion est séduisante en théorie, mais impraticable à grande échelle. Certains objectent que, sans autorité centrale clairement identifiée, les décisions majeures risqueraient de rester en suspens. Selon cette critique, la construction d'infrastructures lourdes telles les autoroutes, les réseaux ferroviaires, les hôpitaux, etc. exigent une coordination nationale, des arbitrages financiers complexes et une capacité à trancher malgré les désaccords locaux.

Il en irait de même pour la défense, la politique étrangère ou les orientations stratégiques de long terme : ces domaines supposent une vision d'ensemble, une réactivité face aux crises et une responsabilité clairement attribuée. Sans instance décisionnelle centrale capable d'assumer et d'imposer un choix, le risque serait, selon eux, la fragmentation, la lenteur, voire la paralysie institutionnelle.

On m'a rappelé que même dans les structures coopératives, ce sont souvent les mêmes qui travaillent, pendant que d'autres s'abstiennent. On m'a prévenu que la gratuité n'existe pas, que quelqu'un paie toujours.

Ces critiques ne sont pas à balayer d'un revers de main. Elles obligent à préciser, à distinguer, à structurer. L'autogestion n'est pas l'absence d'organisation ; elle exige au contraire des règles claires, des mandats limités, une coordination fédérative, des mécanismes de révocabilité. Les exemples existent : la Landsgemeinde suisse montre qu'une décision publique assumée peut coexister avec un État moderne ; les votations fédérales prouvent qu'un peuple peut se prononcer régulièrement sur des questions complexes ; les coopératives locales démontrent qu'une gestion partagée peut fonctionner durablement ; la gratuité notamment celle des transports à Dunkerque atteste qu'un service peut être soustrait à la logique marchande sans effondrement financier.

On m'a aussi reproché l'utopie. Le mot revient comme une mise en garde, parfois comme une accusation. Pourtant, les utopies d'aujourd'hui sont souvent les évidences de demain. Ce qui semblait irréaliste hier ; le suffrage universel, la sécurité sociale, l'instruction obligatoire est devenu courant. L'histoire politique est jalonnée d'impossibilités réalisées.

Les objections soulignent surtout une tension réelle : comment articuler proximité démocratique et coordination à grande échelle ? La réponse n'est ni l'isolement de petites entités livrées à elles-mêmes ni la concentration des décisions dans un appareil bureaucratique centralisé éloigné du terrain. L'autogestion n'est pas un émiettement sans coordination, pas plus qu'elle n'est un refus de toute expertise ou de toute organisation d'ensemble.

Elle suppose une structure fédérative dans laquelle les décisions prennent naissance au plus près de celles et ceux qu'elles concernent, puis se coordonnent à des niveaux plus larges lorsque l'intérêt commun l'exige et sans qu'un échelon supérieur ne s'approprie durablement le pouvoir ni ne le transforme en monopole.

Ce prologue ne prétend pas clore le débat. Il en tire une conclusion provisoire : la démocratie ne se défend pas en la réduisant à un rituel électoral. Elle se renforce en multipliant les lieux de décision réelle, en

éduquant à la responsabilité collective et en organisant le contrôle permanent du pouvoir.

Ce qui paraît aujourd'hui irréaliste ou excessif peut devenir la norme quelques décennies plus tard. L'abolition de l'esclavage, le droit de vote des femmes ou la sécurité sociale ont d'abord été dénoncés comme des chimères dangereuses.

Il en fut de même pour la journée de huit heures, les congés payés, l'instruction obligatoire et gratuite, la liberté syndicale, la protection contre le travail des enfants, l'assurance maladie, mais aussi pour la dépénalisation de l'homosexualité, la reconnaissance du mariage entre personnes de même sexe, l'égalité juridique entre hommes et femmes, le droit au divorce ou encore la liberté de conscience.

Toutes ces avancées, aujourd'hui admises dans certaines démocraties, ont été combattues avec vigueur. Elles ont affronté et affrontent encore de nos jours l'opposition de pouvoirs religieux attachés à des normes morales intangibles, de systèmes juridiques hérités d'ordres sociaux hiérarchiques, de traditions patriarcales, d'intérêts économiques établis et de croyances collectives craignant la remise en cause d'un ordre présenté comme naturel ou divin.

Il convient de rappeler que ces droits ne sont ni universels ni irréversibles : ils n'existent que dans certains États de droit, et demeurent contestés, limités ou criminalisés ailleurs. Leur histoire montre toutefois qu'une idée d'abord qualifiée d'utopique peut, à force de luttes sociales, devenir une norme juridique, à condition que des forces contraires ne parviennent pas à en bloquer ou en inverser le cours.

Chaque avancée sociale majeure a d'abord été qualifiée d'irréaliste, ruineuse ou subversive, avant de devenir un pilier de l'ordre démocratique.

Par utopie, il ne faut pas entendre une rêverie naïve ou un projet détaché du réel, mais une représentation critique d'un monde meilleur possible, une construction intellectuelle qui met en lumière les limites du présent et ouvre un horizon différent. L'utopie sert à penser ce qui n'existe pas encore, afin de transformer ce qui existe.

Or, ce que nous connaissons aujourd'hui n'est guère une utopie en gestation, mais bien souvent son inverse : une forme de dystopie ordinaire. Concentration du pouvoir, marchandisation généralisée, désinformation industrielle, affaiblissement des contre-pouvoirs, bref un système qui se maintient moins par adhésion éclairée que par résignation.

Dans ce contexte, l'utopie révèle les impasses et propose une direction. Elle précède le changement.

L'utopie ouvre une direction ; le réalisme, ensuite, en organise la mise en œuvre.

Je suis bien conscient qu'un tel bouleversement ne susciterait pas l'enthousiasme de tous. Abandonner une position confortable, parfois lucrative et socialement valorisée, n'est jamais chose aisée pour ceux qui en bénéficient. Il serait naïf d'ignorer les résistances que provoquerait une remise en cause aussi profonde des équilibres établis.

Reste également une question essentielle : celle de l'existence d'une instance capable d'assurer la coordination des décisions à un niveau plus large, notamment lorsqu'il s'agit d'enjeux majeurs – infrastructures, sécurité, politique énergétique ou situations de crise. Dans ces circonstances, le temps de la délibération élargie peut se heurter à l'urgence d'agir.

Cela n'implique pas nécessairement un retour à une centralisation permanente du pouvoir. Des dispositifs pourraient être envisagés, fondés sur des mandats strictement encadrés, limités dans le temps et clairement définis. On pourrait imaginer, par exemple, la mise en place d'instances de coordination temporaires – des collèges de décision ou des conseils de mission – composés de personnes choisies pour leurs compétences reconnues, leur intégrité et leur responsabilité devant la collectivité.

Ces structures n'auraient pas vocation à s'installer durablement ni à se substituer à la souveraineté collective. Leur rôle serait précisément circonscrit : répondre à une situation donnée, dans un cadre transparent, avec des mécanismes de contrôle et la possibilité d'être remplacées si elles s'écartent du mandat confié.

Ainsi, la nécessité d'agir rapidement ne serait plus le prétexte à une confiscation durable du pouvoir, mais l'occasion d'inventer des formes de décision à la fois efficaces, responsables et compatibles avec l'exigence démocratique.

En guise de transition, il n'est pas inutile d'introduire ici la position radicale de Raoul Vaneigem lorsqu'il explique pourquoi il ne vote pas. Son refus ne procède ni du désintérêt ni du cynisme, mais d'un diagnostic sévère : lorsque la représentation se réduit à un marché électoral, lorsque les programmes deviennent des produits d'appel et les élus des gestionnaires d'intérêts, le geste du vote perd sa portée émancipatrice.

Dans son texte, il ne rejette pas la démocratie en tant que telle ; il conteste sa réduction à un rituel périodique qui entérine une dépossession.

Il appelle à une démocratie directe émanant de collectivités capables de s'autogérer, de décider de l'usage des ressources, d'organiser la gratuité des biens essentiels et de contrôler effectivement leurs délégués.

Ce refus du vote, loin d'être une posture d'abstention confortable, s'inscrit dans la cohérence de l'ensemble des réflexions développées ici : la souveraineté ne se délègue pas sans contrôle, elle s'exerce, s'apprend et se pratique. Là où la démocratie représentative tend à transformer le citoyen en spectateur intermittent, l'autogestion ou l'acratie, propose de le rétablir comme acteur permanent.

Le texte de Vaneigem ne clôt donc pas le débat ; il en radicalise l'exigence. Il nous oblige à poser la question centrale : voulons-nous simplement choisir nos gouvernants, ou apprendre enfin à gouverner ensemble ?

Le programme d'un abstentionniste [12]

Raoul Vaneigem

Pourquoi je ne vote pas

L'année dernière, ma plus jeune fille, rentrant de l'école, m'a dit : « Je suis bien embêtée. On m'a expliqué que c'était un devoir pour tous de voter. Or, toi, tu ne votes pas. Explique-moi pourquoi !». J'avais à l'époque de bons arguments, ils sont aujourd'hui bien meilleurs encore.

Il fut un temps où les idées politiques avaient une importance aux yeux des citoyens et déterminaient leur choix électoral. Il existait alors une frontière assez nette entre la gauche et la droite, entre progressistes et conservateurs. Mais déjà à l'époque, il apparaissait nettement que les avancées sociales étaient d'abord arrachées dans la rue, par les émeutes,

[12] Texte publié dans *Siné Hebdo,* n° 80, 17 mars 2010.

les grèves ou les grandes manifestations populaires. Les tribuns et les parlementaires socialistes et « communistes » s'en attribuaient ensuite le mérite et en profitaient pour exercer leur ascendant sur les masses. Sans la détermination des mouvements de revendication, il n'y aurait eu ni réduction du temps de travail, ni congés payés, ni droit aux soins de santé, aux allocations de chômage, aux avantages que les mafias multinationales bousillent aujourd'hui avec l'aide des gouvernements de gauche et de droite.

Très tôt, on assista à une bureaucratisation du mouvement ouvrier. Les partis et les syndicats se montrèrent plus préoccupés d'accroître leur pouvoir que de défendre un prolétariat qui jusque dans les années 1960 se défendait très bien lui-même.

Le rouge devint rose et la rose s'effeuilla. Tandis que le réformisme social-démocrate partait en couille, l'imposture du mouvement dit communiste s'effondrait avec l'implosion de l'empire stalinien, laissant le champ libre à une véritable opération de colonisation des masses. L'émergence et la prédominance d'une économie de consommation vinrent en effet contrebalancer opportunément les effets fâcheux d'une décolonisation que les peuples du tiers-monde avaient arrachée de haute lutte.

Dénoncé en Mai 1968, le mythe de la société de bien-être, propagé par le consumérisme, se délite aujourd'hui et accompagne dans sa faillite le capitalisme financier dont la bulle spéculative crève et révèle autour de nous le vide creusé par l'argent fou, par l'argent employé à se reproduire en circuit fermé (non sans que s'emplissent les poches au passage les mafieux affairistes et politiques qui, une fois réélus, vont prôner l'austérité).

> Le supermarché est devenu entre-temps le modèle de la démocratie : on y choisit librement n'importe quel produit à la condition de le payer à la sortie.

Ce qui est important pour l'économie et ses profiteurs, c'est de faire consommer n'importe quoi afin d'augmenter le chiffre d'affaires. Dans le clientélisme politique qui sévit aujourd'hui, les idées n'ont guère plus d'importance qu'un dépliant publicitaire. Ce qui compte pour le candidat, c'est d'accroître sa clientèle électorale afin de mener ses affaires au mieux de ses intérêts égoïstes.

Qu'une assemblée de citoyens choisisse des délégués pour défendre ses revendications, leur donne mandat de les représenter et leur demande de rendre compte du succès ou de l'insuccès de leur mission, voilà ce qui constitue une véritable démocratie. Mais en quoi me représenteraient-ils ceux qui

– escroquent le bien public,
– se servent des taxes et des impôts des salariés et des petits indépendants pour renflouer les malversations des *banksters*,
– gèrent, au mépris des patients les hôpitaux comme des entreprises à rentabiliser,
– privilégient l'enseignement concentrationnaire et construisent des prisons et des centres fermés au lieu de multiplier les petites écoles,
– soutiennent les mafias agroalimentaires qui dénaturent la nourriture,
– bousillent les secteurs prioritaires (métallurgie, textile, logements, service postal, transports, verrerie, fabriques de biens utiles à la société) ?

De l'extrême gauche à l'extrême droite, ce qui prime, c'est la recherche d'une clientèle, c'est le pouvoir, le mensonge, l'imposture et la frime. C'est le mépris du pauvre con qui pisse sa confiance dans l'urne sans penser à la vérole du désenchantement qui, le rendant hargneux et pris d'une rage aveugle, le prédisposera à la barbarie du chacun pour soi et du tous contre tous.

Mais, direz-vous, tous les politiciens ne sont pas corrompus, tous ne dépensent pas l'argent du contribuable en voyages d'affaires, en frais de représentation, en malversations diverses. Certains sont honnêtes et naïfs. Assurément, mais ceux-là ne demeurent pas longtemps dans l'arène. En attendant, ils servent de paravents aux assoiffés de pouvoir, aux malades de l'autorité, aux gestionnaires de la farce électorale, aux promoteurs d'une image de marque qu'ils affichent partout sans souci du ridicule.

Que l'on ne s'y trompe pas : bien que la démocratie parlementaire pourrisse sur pied, je ne propose ni de la supprimer ni la tolérer plus longtemps comme un moindre mal. Je ne veux ni du « Ferme ta gueule ! » ni du « Cause toujours ! »

Je veux que la politique retrouve son sens premier : l'art de gérer la cité. Je veux qu'une démocratie directe émane non de citoyens battus, cocus, contents, mais d'hommes et de femmes soucieux de promouvoir partout la solidarité et le progrès humain. Quand des collectivités locales agissant globalement – sur le mode de fédérations internationales – décideront de s'autogérer, et examineront :

– Comment favoriser la mise au point des formes d'énergie gratuite à l'usage de tous.
– Comment constituer une coopérative d'investissement pour en financer la construction.

– Comment mettre en œuvre la gestion collective d'un fonds d'investissement constitué par une participation financière que rendrait possible le refus des petits et des moyens revenus d'acquitter les taxes et les impôts prélevés par l'État-*bankster*.
– Comment généraliser l'occupation des usines et leur gestion par ceux qui y travaillent.
– Comment organiser une production locale destinée à la consommation des collectivités locales et fédérées, afin d'échapper à la gabegie du marché et d'assurer peu à peu une gratuité des biens de survie, qui rende l'argent obsolète. (Ne parlez pas d'utopie ! C'est ce qu'ont réalisé en 1936 les collectivités libertaires de Catalogne et d'Aragon, avant d'être écrasées par les communistes.)
– Comment propager l'idée et la pratique de cette gratuité qui est la seule arme absolue contre le système marchand.
– Comment favoriser la propagation des fermes dites biologiques et leur pénétration dans les villes.
– Comment multiplier de petites unités scolaires de proximité, d'où soient bannies les notions de compétition, de concurrence et de prédation. Utopique ? Non. Au Mexique, à San Cristobal, l'Université de la Terre propose une formation gratuite dans les domaines les plus divers (en plus des matières traditionnelles : des ateliers de cordonnerie, de mécanique, d'électronique, de ferronnerie, de physique, d'agriculture naturelle, d'art culinaire, de musique, de peinture, etc.). La seule qualité requise est le désir d'apprendre. Il n'y a pas de diplômes, mais on attend de « ceux qui savent » qu'ils communiquent gratuitement et partout leurs connaissances.
– Comment doter les collectivités locales de maisons de santé, où les premiers soins puissent être assurés avec l'aide des médecins de campagne et de quartiers.
– Comment organiser un réseau de transports gratuits et non polluants.
– Comment mettre en pratique une solidarité active en faveur des enfants, des vieux, des malades et handicapés, des personnes en difficultés mentales.
– Comment mettre en œuvre des ateliers de création ouverts à tous.
– Comment reconvertir les supermarchés en entrepôts où les produits utiles et agréables fassent l'objet de trocs ou d'échanges de services en vue de favoriser la disparition de l'argent et du pouvoir.

Alors je voterai. Passionnément !

Nos Toiles@penser 2025

disponibles sur demande et sur notre site
https://www.lapenseeetleshommes.be

Pouvoir, société, démocratie, manipulation et crise des valeurs

Le cirque des illusions : quand populisme et technologie détournent le pouvoir et nous asservissent, Claude Vasamillet
Mystique de la fraternité d'armes, Fabienne Vermeylen
Au-delà des apparences : Un pamphlet contre l'étroitesse d'esprit, Claude Vasamillet
La laïcité en Belgique : principes, défis et horizons, Fabienne Vermeylen
Aux origines du pouvoir et de l'État, Fabienne Vermeylen
Assez de faux-fuyants ! La vie n'est pas une abstraction, Claude Vasamillet
Femmes iraniennes, résistances et espoirs : une lutte universelle pour la dignité, Fabienne Vermeylen
Quand le langage façonne la société, Fabienne Vermeylen
Europe assiégée par le pouvoir : politiciens, algorithmes et l'illusion de liberté, Claude Vasamillet

Intelligence artificielle, technologie, robotique et humanité

Le robot du pauvre, Florence Meunier
Identité brouillée, identité partagée : est-il possible de contribuer à un monde meilleur ?, Éric Micaelli
L'intelligence artificielle est-elle vraiment intelligente ou met-elle notre intelligence au défi ?, Marc Mayer
L'intelligence artificielle : entre questions et perspectives. Humain contre machine, Claude Vasamillet
L'intelligence artificielle : entre questions et perspective. Illusions numériques, Luisa Aguza Viera
L'intelligence artificielle : entre questions et perspectives, Sophie Manning
Le Néant avant le commencement de l'Univers, Alicia Del Val Y Garcia

L'intelligence artificielle : entre question et perspectives. Pigeon de Delphi, Zoé Weidert
Grain de sable, Anis Ben Hadjali
L'intelligence artificielle : entre questions et perspectives – 2, Wiclif Mukerinkindi

Éducation, transmission, école, pédagogie et enjeux du numérique

Entre chair et esprit, l'IA tranche : cultiver le corps sensible, éradiquer le corps mécanique, Claude Vasamillet
Pourquoi je viens en loge : une quête de liberté et d'émancipation, Claude Vasamillet
Humanité 2.0 : mise à jour ratée ! Quand l'écran remplace le cerveau, Claude Vasamillet
Parler pour grandir : l'enfant, l'écran et l'intelligence artificielle, Claude Vasamillet
Éducation et IA (Intelligence artificielle)… l'école du futur fera-t-elle de nous des hommes libres ou des esclaves ?, Claude Vasamillet
Écrire et Lire avec les machines : l'insolence joyeuse de l'humain insoumis, Claude Vasamillet

Santé mentale, société et travail

Le burn out : de l'épuisement à la reconstruction, Fabienne Vermeylen
Trouble de l'attention chez l'adulte, mieux repérer, mieux vivre, Fabienne Vermeylen

Religion, spiritualité, croyances et analyse de l'humain

Parole, foi, désir : comprendre l'humain entre analyse et croyance, Fabienne Vermeylen

Retrouvez la liste complète de nos *Toiles@penser* sur notre site internet à l'adresse **www.lapenseeetleshommes.be**, dans le Catalogue des *Toiles@penser* ou classées par année dans notre Catalogue par année.

Vous souhaitez être tenu(e) au courant de nos publications, de nos émissions radiophoniques et de nos activités ?

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
http://www.lapenséeeetleshommes.be

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons nos programmes détaillés

La Pensée et les Hommes Asbl

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 0032 (0)2 640 15 20 – 0032 (0)2 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.Be
revues@lapenseeetleshommes.be
media@lapenseeetleshommes.be

Visitez notre site
www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Fédération Wallonie-Bruxelles